



Conseil communal
1648 Hauteville
(Gruyère)

Hauteville, le 5 décembre 2025

MISE A L'ENQUETE

La Commune de Hauteville met à l'enquête, selon la procédure ordinaire

du 5 décembre 2025 au 19 décembre 2025

District	Gruyère
Commune	Hauteville
Lieu-dit ou rue	Ch. des Planches 3 et 5 – 1648 Hauteville
Architecte ou mandataire responsable	ARCAD 38 Sàrl – Cremona Bruno – Rte Principale 174 – 1628 Vuadens
Article	242 RF Hauteville
Requérant	ARCAD 38 Sàrl – Philippe Décotterd – Ch. de l'Areney 2 – 1630 Bulle
Objet de la demande Et article du registre foncier	Démolition du bâtiment ECAB n°3 - Construction de 2 habitations individuelles avec couvert à voitures - Installation de 3 PAC air-eau avec split extérieurs et de panneaux photovoltaïques et toiture - Abattage de 6 arbres non protégés - Demande de dérogation à la distance à la route. Art. 242 RF.

Les plans sont déposés au secrétariat communal. Ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture du bureau communal. Les oppositions éventuelles sont à formuler par écrit à la Commune de Hauteville, route de la Gruyère 118, 1648 Hauteville, **jusqu'au 19 décembre 2025**

Le Conseil communal de Hauteville